

Bilan d'activité du Réseau Parents 03



Partenaires : CAF
/CD/MSA/DDCSPP

Programme d'animation

Réseau Parents 03 (REAAP 03)

2018

Aude EUGENE

Sommaire

INTRODUCTION	3
1- COORDINATION DES ACTEURS DU RESEAU	5
1-1 LES INSTANCES DEPARTEMENTALES	5
1-1-1 Le Comité Départemental des dispositifs de Soutien à la Parentalité (CDSP)	5
1-1-2 Le Comité Technique et d'Animation Parentalité (CTAP)	5
1-1-3 Soutien financier aux projets 2018.....	5
1-2 LES COMITES TERRITORIAUX DES 3 BASSINS	8
1-2-1 Le comité territorial du bassin de Vichy (3 rencontres)	8
1-2-2 Le comité territorial du bassin de Montluçon (1 rencontre).....	8
1-2-3 Le comité territorial du Bassin de Moulins (3 rencontres).....	8
1-3 LES COMITES LOCAUX	9
1-3-1 Le comité parentalité de Commentry	9
1-3-2 Le comité parentalité de Montluçon Bien Assis.....	9
1-3-3 Le comité parentalité de Vichy Cœur d'Agglo	9
1-4 PERSPECTIVES 2019	9
2- ANIMATION DU RESEAU PARENTS 03.....	10
2-1 Les travaux engagés en 2018 par le Réseau Parents 03.....	10
2-1-1 Travail partenarial pour la prévention des écrans	10
2-1-2 Travail partenarial pour l'organisation des forums parentalité dans le cadre du SDSF	11
2-1-3 Mise à disposition de l'exposition et du Jeu « Des limites pour grandir »	12
2-2 La communication du Réseau Parents 03	12
2-3 La promotion des dispositifs de soutien à la parentalité	13
2-3-1 Affiches LAEP	13
2-3-2 Travail de promotion de la Médiation Familiale	14
2-3-3 Participation au salon des familles de la ville de Moulins.....	14
2-4 Perspectives 2019/2020	14
2-4-1 Diagnostic parentalité par organisme extérieur	14
2-4-2 Refonte du site internet du Réseau Parents 03	15
2-4-3 Formation CLAS	15
2-4-4 Projection-débat sur le deuil	16

2-4-5	Finalisation de la mallette pédagogique initiée par le groupe de travail 0-5 ans	16
CONCLUSION	17

INTRODUCTION

Mais la parentalité c'est quoi ?

« La parentalité désigne des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle psychologique, morale, culturelle, sociale. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement, et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles), exercés dans l'intérêt de l'enfant en vertu du lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant. »

tel que défini par le **Comité national de soutien à la parentalité (10.11.11)**

Le soutien à la parentalité comprend de ce fait toutes les actions qui ont vocation à aider tous les parents dans l'exercice de leur parentalité.

Déjà en 2013, l'évaluation de la politique de soutien à la parentalité réalisée par **l'Inspection Générale des Affaires Sociales**, indique que le soutien à la parentalité consiste à **épauler les parents en les informant, en les écoutant et en « mettant à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier, leur rôle éducatif ».**

Les Caf accompagnent les parents depuis longtemps de différentes manières que ce soit via des dispositifs nationaux, les partenariats mis en place à différents niveaux, les offres de service, les aides individuelles ou les actions mises en place.

La circulaire 2014-017 du 30 avril 2014, fixe les grands objectifs du renforcement du soutien à la parentalité dans la Convention d'Objectifs et de Gestion (Cog) 2013-2017 et favorise ainsi une dynamique avec des objectifs qui consistent à :

- **développer une offre territoriale diversifiée** et mieux structurée pour réduire les inégalités d'accès pour les parents ;
- **assurer une meilleure visibilité** à la politique de soutien à la parentalité et un **meilleur accès des parents à l'information** ; et en particulier la mise en place d'une offre internet dédiée à la parentalité pour informer les familles sur l'offre locale ;
- **renforcer la fonction d'animation** au sein de la gouvernance partenariale du soutien à la parentalité ;
- **mettre en place des parcours généraux pour faciliter l'accès aux droits** et des parcours spécifiques répondant à des événements de vie particuliers.

Mais le soutien à la parentalité est une **notion vaste et complexe qui évolue vite**, notamment compte tenu de l'explosion d'un modèle familial unique vers une diversité des structures familiales (mutation familiale)...il est aujourd'hui très difficile d'éduquer son enfant, les parents se sentent démunis. Ainsi il est très important **que la prévention auprès des familles** ait pour objectif premier la

valorisation des compétences des parents mais aussi un objectif de **prévenance et de réassurance des parents dans l'intérêt de l'enfant** (comme le rappellent les diverses orientations législatives).

Ces grands principes sont déclinés dans la **Stratégie Nationale de soutien à la parentalité 2018-2022** « **Dessine-moi un parent** » (et réaffirmés dans la COG 2018-2022) en 8 chapitres :

- **1-Accompagner les parents de jeunes enfants**, pour les aider à répondre au mieux à leurs besoins spécifiques dans cette période fondatrice
- **2-Accompagner les parents d'enfants âgés de 6 à 11 ans** pour les aider dans cette période de transitions multiples
- **3-Accompagner les parents face aux enjeux de l'adolescence**, pour les aider à accompagner les différentes étapes de l'accès à l'autonomie
- **4-Développer les possibilités de relais parental et de répit en famille**, pour donner aux parents, la possibilité d'être relayés, de souffler, pour prévenir le burn out parental
- **5-Améliorer les relations entre les familles et l'école pour qu'elles construisent ensemble et en confiance, une communauté éducative**, pour aider les parents à tisser une collaboration fructueuse avec les équipes éducatives en vue de la réussite scolaire
- **6-Accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux**, pour soutenir les parents dans des situations de rupture ou de conflit afin de préserver l'intérêt de l'enfant
- **7-Favoriser le soutien par les pairs**, pour aider les parents à s'entraider et prévenir l'isolement parental
- **8-Améliorer l'information des familles**, pour aider les parents à s'orienter dans l'offre de service

C'est pourquoi le Réseau Parents 03, s'est mobilisé avec l'ensemble des partenaires qui le constitue pour s'adapter au mieux aux besoins des familles en favorisant la mise en place d'actions, en développant ce partenariat, pour une meilleure diffusion de l'information aux familles.

Dans la continuité du travail mené depuis 2014, le Réseau Parents 03 s'efforce de s'appuyer et de renforcer les principes fondateurs du soutien à la parentalité tels que définis dans la **Charte Nationale des REAAP** :

- la valorisation des rôles et des compétences des parents
- l'implication et la participation des parents
- les échanges et la réflexion des parents

1- COORDINATION DES ACTEURS DU RESEAU

L'organisation du réseau s'appuie sur :

- un Comité départemental des dispositifs de soutien à la parentalité
- le comité technique et d'animation parentalité
- les comités territoriaux
- les comités de bassins

1-1 LES INSTANCES DEPARTEMENTALES

1-1-1 Le Comité Départemental des dispositifs de Soutien à la Parentalité (CDSP)

Ce comité (ultérieurement co-présidé par la DDCSP et la CAF et composé par les représentants d'une dizaine de partenaires institutionnels et vingtaine de responsables d'associations) a été refondu dans l'élaboration du Schéma Départemental des Services aux Familles qui fixe les grandes orientations stratégiques départementales notamment en matière de parentalité. Celui-ci s'est réuni une fois en avril 2018.

1-1-2 Le Comité Technique et d'Animation Parentalité (CTAP)

Composé des techniciens et référents parentalité de la Caisse d'Allocations familiales, des représentants du Conseil Départemental, de la Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations, de la Mutualité Sociale Agricole et de l'Education Nationale, le comité s'est réuni 8 fois au cours de l'année 2018. (Sont également invités mais n'ont jamais participé : la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la Cour d'Appel).

Cependant il est à noter que l'Education Nationale et la DDCSPP n'ont quasiment pas participé en 2018. Un travail de remobilisation des acteurs institutionnels semble indispensable pour continuer d'assurer une vision large de la parentalité avec les prismes de chacun.

Le comité a :

- Etudié les demandes de subvention et émis un avis technique sur ces dossiers pour présentation aux instances décisionnaires de chaque institution financeur,
- Préparé et mis en place le programme d'animation,
- Retravaillé le dossier de demande de subvention de l'appel à projet ainsi que le cahier des charges,
- Développé et/ou favorisé le lien entre les différents partenaires à travers l'animation des comités territoriaux, en vue de l'émergence de nouvelles propositions d'actions,
- Identifié, valorisé et amélioré la lisibilité des actions et/ou ressources existantes sur le département,
- Fait le lien entre les dispositifs (Réseau CLAS et Réseau LAEP) et les travaux réalisés dans le cadre du Schéma départemental de service aux familles (pour la partie parentalité)

1-1-3 Soutien financier aux projets 2018

Pour la troisième année de fonctionnement de l'appel à projet, l'étude des dossiers de demande de subvention par le Comité Technique et d'animation Parentalité (CTAP) se déroule conjointement avec les différents partenaires. Cependant, pour l'attribution définitive des aides, chaque institution garde toujours son mode de fonctionnement et une attribution de ses financements sans concertation.

✓ Dans le cadre de l'appel à projets :

- 25 dossiers ont été déposés et traités par le comité Technique et d'animation en 2018.

- 23 projets ont été financés en 2018 pour un montant total de 51233€ (dont 42097€ sur le

Fonds National parentalité et 7136€ par le CD et 2000€ MSA) dont :

✓ Hors appel à projet, 1 projet en parentalité par la Caf

✓ Les 2 structures d'Espaces de rencontre ont signé des conventions pluriannuelles pour maintenir leur activité pour un total de 24268€ (sur le fonds National parentalité).

On constate une légère baisse du nombre de projet (29 projets financés en 2017) qui entraîne logiquement une baisse des financements.

Répartition des actions financées via l'appel à projet en fonction des territoires

BASSIN DE VICHY

Mairie de Saint Yorre	Soutien parentalité
CS LA MAGIC Brout-Vernet	Analyse des pratiques familiales autour de la communication avec son ado
Com com Lapalisse	Raconte-moi une histoire
COM COM ST POURCAIN SIOULE LIMAGNE	FESTI CONTES

Pour total financement du REAAP de 6 120€

BASSIN DE MONTLUCON

AGAEP	Construisons notre culture
AGAEP (pour groupe de parents)	Famille en découverte
Mairie de Commentry	Atelier d'été
MJ Montluçon	Café discut' et brain Gym
Parentèle	Mes parents sont séparés...et moi?
MAIRIE DE DESERTINES	CONFESTIME D-EN SOI
ASSO AMIES	ATELIERS BABIL ET SIGNES
AGAEP	LANGAGES ET SIGNES

Pour total financement du REAAP de 12276€

BASSIN DE MOULINS

Ligue de l'enseignement	Atelier éveil musical MIME'ZIK
REP Lurcy-lévis	Recueil de Poèmes
CCAS Moulines	Les jeudis en famille
CCAS Moulines	Atelier Gym Câline
CCAS Moulines	Ateliers cuisine
CCAS Moulines	Ateliers Eveil musical
REP Moulines/Collège E Guillaumin	J'emmène mes parents au spectacle
REP Moulines/Collège E Guillaumin	Je découvre l'environnement culturel de ma ville avec mes parents
CS Jaligny-Neuilly	Partir en livre

Pour total financement du REAAP de 6 070€

1-2 LES COMITES TERRITORIAUX DES 3 BASSINS

Depuis 2016, le CD s'est retiré de l'animation des comités locaux. La CAF anime seule les réunions, ce qui ne favorise pas le partenariat, la co-animation et la connaissance des partenaires...

Il est à noter que suite au départ à la retraite de la conseillère Caf en charge du comité du bassin de Moulins, une solution temporaire a été mise en place pour pallier à son non remplacement mais ne pourra plus l'être en 2019.

1-2-1 Le comité territorial du bassin de Vichy (3 rencontres)

3 rencontres ont eu lieu. La fréquentation a varié entre 5 et 7 participants.

Tout comme l'année dernière, les rencontres du comité du bassin de Vichy ont favorisé les échanges et les informations entre participants qui trouvent un intérêt à mieux faire mieux circuler les informations sur leurs structures et leurs actions, mais aussi à avoir une meilleure connaissance des acteurs et des projets mis en place en parentalité.

Les comptes rendus de ces 3 réunions sont consultables sur le site du Réseau Parents 03.

Les attentes des professionnels sont des informations descendantes, des apports techniques d'intervenant ou des moments d'échanges sur les actions de chacun.

1-2-2 Le comité territorial du bassin de Montluçon (1 rencontre)

Les rencontres du comité du bassin de Montluçon ont repris fin 2018 après un arrêt en 2017. Une rencontre a pu avoir lieu avec 15 participants. Celle-ci a permis relancer la dynamique et de présenter le nouvel appel à projet du Réseau Parents 03. Les attentes des partenaires sont aussi de pouvoir échanger sur les actions et activités de chacun sur le bassin. Cette dynamique va d'ailleurs permettre de présenter le projet parentalité 2020 de l'UDAF qui aura lieu sur le bassin de Montluçon. Il pourra aussi être l'occasion pour les partenaires, de participer à un projet commun sur le territoire.

1-2-3 Le comité territorial du Bassin de Moulins (3 rencontres)

3 rencontres ont eu lieu. La fréquentation a varié entre 5 et 11 participants.

Tout comme pour le bassin de Vichy, les comités du bassin de Moulins ont permis les échanges d'informations et une meilleure interconnaissance entre partenaires. Ils ont permis de favoriser la mise en lien et l'implication des professionnels notamment pour la mise en place de l'action parentalité 2019 de l'UDAF (« Etre parent, un jeu d'enfant » 20.02.19 à la salle des fêtes de Moulins).

Ils ont aussi été l'occasion de présenter d'autres actions de parentalité qui ont été mises en place d'en d'autres département afin d'apporter des idées et de l'ouverture grâce à la « criée » qui avait organisée par la CNAF.

Les comptes rendus de ces 3 réunions sont consultables sur le site du Réseau Parents 03.

L'absence d'animateur sur ce bassin n'étant pas résolue, l'animation du bassin de Moulins va être suspendue à partir de février 2019.

1-3 LES COMITES LOCAUX

1-3-1 Le comité parentalité de Commentry

Un comité parentalité animé par le CCAS, coordonne les projets de soutien à la parentalité sur le secteur et est force de proposition pour monter des actions communes aux acteurs intéressés.

Le comité local a été particulièrement actif dans le projet « Moins d'écrans, plus de temps pour... » du Réseau Parents 03 (semaine du 01 au 06 avril 2019).

1-3-2 Le comité parentalité de Montluçon Bien Assis

Le groupe Parentalité de Bien Assis est constitué de parents résidents sur le quartier et de professionnels intervenant également sur le quartier. Ces parents n'ont pas mené d'action spécifique en 2018. Le groupe est suivi dans ses démarches par la conseillère de la CAF.

1-3-3 Le comité parentalité de Vichy Cœur d'Agglo

Le CCAS de Vichy avait lancé (en juin 2016), un comité local parentalité sur les difficultés spécifiques du quartier prioritaire de la politique de la ville « cœur d'agglo ».

Le comité en tant que tel ne s'est pas réuni en 2018 mais les actions qui avaient émergées et n'avaient pas pu être mises en place en 2017, l'ont été en 2018: nouveau local en centre-ville pour LAEP de Vichy, des actions « café des parents » et « atelier cuisine » dans ce même local.

1-4 PERSPECTIVES 2019

L'organisation du réseau n'est pas satisfaisante en raison de l'absence d'un réel Copil parentalité et de l'absence du CD dans la co-animation des comités de bassins

Il est prévu la mise en place d'un Copil parentalité afin de (à préciser) :

- Prendre en compte les actions menées sur les territoires
- Evaluer les travaux menés
- Evaluer les besoins
- Valider les orientations
- ...

De, plus, la création d'un Copil permettrait d'obtenir un budget supplémentaire de la CNAF de 25 000 €.

2- ANIMATION DU RESEAU PARENTS 03

Outre l'animation départementale sur l'ensemble du territoire et l'animation territoriale des comités sur chaque bassin, le Réseau Parents 03 met en place un programme d'animation destiné aux parents et/ou aux professionnels.

Cette année 2018 a été une année de transition dans l'attente des nouvelles orientations de la COG et de la stratégie nationale 2018-2022.

Elle a notamment permis de démarrer un gros travail partenarial sur le sujet des « écrans », qui verra le jour au printemps 2019, mais aussi un travail partenarial avec les acteurs de la parentalité dans le cadre du Schéma départemental de service aux familles.

Enfin le Réseau Parents 03, participe à la promotion des autres dispositifs de soutien à la parentalité et apporte un appui aux porteurs de projet.

2-1 Les travaux engagés en 2018 par le Réseau Parents 03

2-1-1 Travail partenarial pour la prévention des écrans

La démarche

Dans le cadre de l'animation départementale, à partir de février, le Réseau a lancé un appel à participation à des groupes de travail pour tous les professionnels intéressés par la thématique (très vaste) « des écrans ». Celle-ci a été choisie car elle remontait à la fois des professionnels de terrain via les comités territoriaux, mais aussi, depuis plusieurs années, par les questionnaires de satisfaction des parents participants aux actions mises en place par le Réseau. Du fait de la récurrence de la demande et des difficultés croissantes (en nombre et en ampleur), 3 groupes de travail ont été proposés. Afin de proposer des animations adaptées à ces âges et de coller au mieux aux besoins des parents, le choix a été fait de réunir un groupe de travail par tranche d'âge afin de réfléchir ensemble et élaborer un contenu/programme/actions :

+ les dangers des écrans pour les tous petits (- 6 ans) avec les problèmes de retard de langage, motricité, sommeil...

+ les dangers des écrans pour les primaires (début d'addiction, difficultés de contrôle de ce qui est regardé, cibles des pédophiles, dérives vers les jeux et les réseaux sociaux...)

+ les dangers des écrans pour les collégiens (addiction, violence, réseau sociaux, harcèlement, sommeil,...)

Les 3 groupes ont débuté leur travail en mars 2018 (et s'est poursuivi au-delà de décembre). Très rapidement le groupe des primaires a été intégré à celui des collégiens car il était très difficile de mobiliser les partenaires, pour beaucoup identiques, au sein de 2 groupes de travail différents. Pendant 12 mois, 14 réunions ont eu lieu à Saint Pourçain, réunissant 30 partenaires différents répartis sur tout le département qui ont travaillé sur cette thématique pour proposer des solutions pratiques aux professionnels et aux parents. Les premières réunions ont permis aux professionnels de partager leurs constats, leurs difficultés, celle des parents.

Des recherches documentaires ont été lancées sur tout ce qui existe comme études, site internet, vidéos, livres, jeux..., pour avoir une culture commune. Malgré la relative nouveauté du phénomène,

les participants se sont rendu compte de la multitude de support, et d'apport qui existent sur ce thème. Il est quasi impossible d'être exhaustif sur tout ce qui traite de ce sujet extrêmement vaste puisqu'il intègre les problématiques physiques liées à l'utilisation excessive des écrans (vue, retard de langage, retard de motricité, obésité, manque de sommeil...), mais aussi les difficultés sociales, morales... liées à l'utilisation excessive des réseaux sociaux ou aux jeux vidéos (manque de communication, addiction, agressivité, harcèlement, diffusion extrêmement rapide des informations, multitudes des informations vraies ou fausses...). Et cela pose la question de l'accompagnement de l'utilisation de ces nombreux outils (smartphone, télévision, tablette, ordinateur...) qui évoluent très vite.

Les professionnels se sont accordés sur les principes à respecter pour les futures réalisations des groupes de travail :

- Ne pas être moralisateur pour les parents qui sont démunis face à cette situation inédite que les générations précédentes n'ont pas connue. Ne pas diaboliser les écrans qui peuvent aussi être des outils très utiles et aller vers une meilleure utilisation de ces derniers qui sont entrés dans le quotidien de toutes les familles
- Etre dans la prévention et l'information et apporter des solutions alternatives
- Ne pas faire une seule action sur 1 journée mais bien avoir une volonté de continuité par différents moyens sur le long terme pour accompagner au mieux les parents.

Les professionnels ont aussi souhaité que nous n'utilisions pas « dangers des écrans » pour le nom des groupes mais plutôt « vers une bonne utilisation du numérique »

Les actions

Fin 2018, les actions qui vont être mises en place sont toujours en cours de réalisation et non abouties dans les 3 groupes de travail mais s'orientent vers :

- La création de 2 affiches de prévention à destination des parents qui seront diffusées aux professionnels pour un affichage dans leurs locaux
- La création de fiches d'activités de remplacement (0-9 ans) pour donner des idées faciles à réaliser et peu coûteuses pour les parents
- La création d'une mallette pédagogique (0-5 ans) à destination des professionnels pour avoir des outils à proposer aux parents et qui pourrait circuler dans les structures (livres, jeux, film, guides...)
- La création d'un support visuel (reportage, film ?) pour communiquer auprès des parents. Support, qui par la suite, pourrait être utilisé au sein des structures pour des actions de prévention
- Une semaine d'animation pour sensibiliser à cette thématique tous les parents du département en proposant un panel large d'activité (groupes de parole, jeux, animations en famille sans écran, défis en famille, conférences, ...)

Le travail se poursuit donc en 2019, d'autant que le numérique s'annonce comme thème de nombreuses journées professionnelles.

2-1-2 Travail partenarial pour l'organisation des forums parentalité dans le cadre du SDSF

Les professionnels du groupe de travail « parentalité » du SDSF, ont souhaité mieux se connaître pour pouvoir mieux orienter et accompagner les familles. C'est pourquoi il a travaillé sur l'organisation et la mise en place de 3 « forums parentalité » (1 sur chaque bassin), pour une meilleure proximité et une connaissance accrue des professionnels, des structures et des actions mises en place par chacun. Ces forums qui prendront la forme de stands d'information, auront lieu en février et mars 2019 et seront l'aboutissement d'un travail partenarial qui répond à un besoin des professionnels des territoires.

2-1-3 Mise à disposition de l'exposition et du Jeu « Des limites pour grandir »



3 expositions « Des limites pour grandir » sont à disposition des structures du département si elles souhaitent les emprunter pour une durée déterminée. En 2018, l'exposition a été prêtée à l'école du Mayet de Montagne, et au CCAS de Moulins pour le salon des familles. Le jeu est également disponible (mais seulement 1 sur le département) et a été prêté au Centre social de Villefranche et au centre social du Mayet de Montagne.

Il a été envisagé de faire imprimer et mettre à disposition des partenaires une autre exposition créée par la Caf du Puy de Dôme intitulée « Voyage au bout de l'adolescence » afin de pouvoir accompagner les professionnels et les parents d'adolescent car il existe peu d'outils pour cette tranche d'âge. Comme cela n'a pas pu avoir lieu en 2018, le Réseau souhaite le réaliser en 2019.

2-2 La communication du Réseau Parents 03

Les moyens de communication traditionnels (Kakémono, flyers, cartes de visite et affiches) ont été utilisés afin d'améliorer la lisibilité et de promouvoir le site internet et les actions du Réseau et de ses partenaires.



Les moyens de communication numériques ont été mis à jour et améliorés. En effet le site www.reseauparents03.fr est très régulièrement mis à jour. Le lien avec le site www.monenfant.fr permet également de rendre plus lisibles et visibles les actions de parentalité sur le département, de faire connaître l'existence du Réseau Parents 03 et de son site internet et de développer le sentiment d'appartenance et la mise en réseau des partenaires.

Le travail de promotion du site internet a été poursuivi afin d'amener les professionnels à enrichir le site afin qu'il soit vivant et intéressant pour les familles mais c'est un travail à maintenir dans la durée bien que les professionnels ne s'en soient encore pas vraiment emparés. En effet, les professionnels ne prennent pas le réflexe ni le temps de mettre leurs actions sur le site.

Pour l'année 2018, il y a eu 10794 visites (contre 8254 visites en 2017) dont 8213 visiteurs uniques (contre 6602 en 2017). La mise à jour du site est particulièrement chronophage mais est nécessaire pour susciter l'intérêt des familles.

Cependant après 4 années de fonctionnement du site Réseau Parents 03, des améliorations profondes seraient à prévoir pour faciliter son utilisation par les parents et les professionnels. De nouveaux outils existent (notamment pour faciliter l'accès aux personnes souffrant de handicap visuel) et un site internet se doit de se renouveler régulièrement pour rester attractif.

2-3 La promotion des dispositifs de soutien à la parentalité

2-3-1 Affiches LAEP

Après l'élaboration du film de promotion des LAEP, une campagne de diffusion aux partenaires et allocataires a été envoyée fin août 2018 auprès de 14 611 allocataires par mail, 14 779 allocataires par SMS et 411 professionnels partenaires.

Dans le cadre des échanges et réflexions qui ont lieu en réunion de Réseau LAEP, les différents lieux ont souhaité pouvoir bénéficier d'outils de communication supplémentaires.

Le Réseau LAEP a ainsi travaillé sur l'élaboration d'affiches avec QR code renvoyant au film. 3 affiches ont ainsi été réalisées et diffusées aux professionnels et aux allocataires.





2-3-2 Travail de promotion de la Médiation Familiale

Dans le cadre du Schéma départemental de service aux familles, la médiation familiale a été le sujet d'une expérimentation auprès des travailleurs sociaux du Conseil Départemental. Ce fut l'occasion d'en faire la promotion auprès des agents du CD mais aussi auprès des autres professionnels du groupe de travail.

Grâce à cette expérimentation, nous avons pu nous rendre compte de la méconnaissance ou non connaissance de ce qu'est la Médiation familiale ainsi que des publics cibles. De ce fait un travail a été entamé pour réaliser un film d'animation afin de promouvoir la Médiation familiale qui pourrait être diffusé auprès des agents de la CAF et auprès des publics allocataires en 2019.

2-3-3 Participation au salon des familles de la ville de Moulins

Le 15 octobre 2018, le Réseau Parents 03 a tenu un stand d'information sur ses activités et fait la promotion de son site internet et des différents dispositifs de soutien à la parentalité, auprès des visiteurs du salon. Le stand a été tenu conjointement entre le Conseil départemental et la Caf. Ce salon a également permis de promouvoir le Réseau Parents 03 auprès des différents professionnels présents sur le salon.

2-4 Perspectives 2019/2020

2-4-1 Diagnostic parentalité par organisme extérieur

Un état des lieux « Parentalité » a été réalisé en 2014 mais aucun « **Diagnostic partagé parentalité** », tel que préconisé par la CNAF n'a jamais été réalisé sur le département de l'Allier.

Or, au vu des actions réalisées, du bilan depuis 5 années d'existence, des évolutions des modèles familiaux, des besoins et attentes des parents sur le département, des évolutions technologiques, de l'exigence de la nouvelle COG avec la mise en place de CTG sur les territoires, il paraît nécessaire de réaliser une étude plus approfondie pour mieux définir les orientations stratégiques et apporter des réponses aux parents.

A cet effet, et compte tenu de la complexité d'un tel travail, il est proposé de faire appel à un organisme extérieur :

- Pas les ressources internes (compétences)

- Nécessite d'investir du temps
- Besoin de définir un cahier des charges
- Permet une approche vraiment neutre et indépendante
- Permet de questionner des « panels » de parents

Une démarche concertée, qui fera l'objet d'un suivi partagé au niveau local comme national (extrait de « Dessine-moi un parent »)

Au niveau local, parce qu'ils rassemblent les départements, les communes, les caisses d'allocations familiales et les acteurs associatifs du soutien à la parentalité, les comités parentalité et schémas départementaux de services aux familles doivent être les pivots de la mise en oeuvre de cette stratégie, et garantir sa bonne articulation avec le volet prévention de l'ensemble des politiques publiques qui s'adressent aux parents : lutte contre la pauvreté, santé publique, réussite scolaire, protection de l'enfance, politique en faveur des personnes handicapées lorsqu'elles sont parent ou en faveur des enfants en situation de handicap, politique familiale, aide sociale à l'enfance, prévention et lutte contre l'illettrisme, égalité entre les femmes et les hommes ...

Sur la base d'un diagnostic partagé, les parties prenantes seront appelées à se saisir du cadre proposé par la stratégie nationale de soutien à la parentalité pour décliner ensemble, dans une logique contractuelle, la meilleure réponse aux besoins spécifiques du territoire et de ses habitants. Coordination des interventions, fluidité des parcours, continuité de l'accompagnement sont les préoccupations qui devront les guider dans l'adaptation de l'offre de services proposée.

2-4-2 Refonte du site internet du Réseau Parents 03

Le site internet du Réseau Parents 03 a vu le jour en 2015. Or le web est un monde en perpétuelle évolution. Il a donc 4 ans et mérite des évolutions techniques et graphiques, aussi bien dans son ergonomie pour faciliter la navigation des publics et des professionnels mais aussi les mises à jour par l'administrateur pour rester un outil performant. Evolution nécessaires également dans son « apparence » qui nécessite un rafraichissement (un site internet doit être vivant et attractif et évoluer en permanence).

Objectif :

- Avoir un design plus attrayant et ergonomique
- Faire évoluer les fonctionnalités (notamment pour le public non-voyant)
- Moderniser et optimiser son affichage

2-4-3 Formation CLAS

Un besoin de formation pour les animateurs CLAS a été abordé lors du dernier Comité départemental afin de permettre aux porteurs de projet de mieux appréhender la question parentale. La thématique et les besoins sont à déterminer avec les porteurs lors des comités techniques de bassin qui auront lieu courant de l'année scolaire 2019-2020. Cependant les accompagner dans l'amélioration du volet parentalité pourrait être bénéfiques à tous, car c'est une problématique commune à tous les dispositifs.

2-4-4 Projection-débat sur le deuil

Organisation de 3 projections (1 sur chaque bassin) du film-documentaire sur le deuil mis en avant par la CNAF intitulé « Et je choisis de vivre », film pour apprendre à revivre après avoir perdu son enfant. 1 Kit « organiser une projection » et kit « animer un débat » sont à disposition des Caf et permet de proposer un complément d'accompagnement à l'offre décès de conjoint.

2-4-5 Finalisation de la mallette pédagogique initiée par le groupe de travail 0-5 ans

Le groupe de travail 0-5ans qui a travaillé la thématique des écrans pendant 1 an a proposé la construction d'une mallette pédagogique pour équiper et accompagner les professionnels « petite enfance » qui serait confrontés à des questions de parents ou des problématiques liées à l'usage excessif des écrans. Les professionnels ont fait des sélections de jeux, livres, matériels qui pourraient constituer une mallette pédagogique qui serait mise à disposition des professionnels (et des parents par ricochet). De plus des fiches d'activité de remplacement ont été élaborées et pourraient être imprimées par un imprimeur et intégrées à la mallette.

Par manque de temps, cette mallette pédagogique n'a pas été finalisée.

Dans le cadre d'échanges partenariaux avec l'ACEPP, ils m'ont fait part de la signature prochaine d'une convention de financement 2020-2021 avec l'ARS pour un projet d'élaboration d'outils de prévention sur la thématique des écrans. Le financement ARS n'est pas total. Il est donc envisageable d'intégrer la création de cette malle dans le projet global de prévention. La Caf pourrait ainsi être co-financier du projet global (modalités à définir), bénéficier de la création de cette malle tout en lui donnant une dimension régionale et permettant une mutualisation des ressources et une valorisation des travaux menés dans le cadre du groupe de travail.

Pas avant 2020

Organisation de théâtre forum sur les 3 bassins Pour apporter un complément aux parents sur la thématique des écrans (Thématique du Réseau Parents 03 durant l'année 2019 qui est tellement vaste qu'elle risque d'être prolongée en 2020), il avait été envisagé de proposer aux parents ce type de spectacle interactif qui permet :

- Dédramatiser les situations du réel en les mettant à distance
- Débloquent la parole du public sur des sujets difficiles
- Expérimenter et échanger des manières de faire face aux situations du réel.

L'organisation de ce type de manifestation nécessite beaucoup de temps de pour avoir les salles et les disponibilités des troupes et la période septembre-décembre, est trop courte pour une telle organisation. Cette animation peut donc être envisagée en 2020.

CONCLUSION

Les grandes orientations stratégiques de la COG 2014-2017 ont été poursuivies dans l'attente de la nouvelle COG 2018-2022 ainsi que celles de la stratégie nationale « Dessine-moi un parent » 2018-2022, arrivées courant 2018.

L'année 2018 étant une année de transition au niveau de la COG, le travail partenarial a été consolidé, et de nouvelles actions partenariales d'ampleur ont émergé ce qui a nécessité un gros travail, notamment pour la semaine de prévention/sensibilisation sur la thématique des écrans. Ces actions sont programmées au 1^{er} trimestre 2019.

La promotion de tous les dispositifs de soutien à la parentalité a été renforcée dans la continuité de ce qui avait été entamé en 2017 et sera poursuivi en 2019 également.